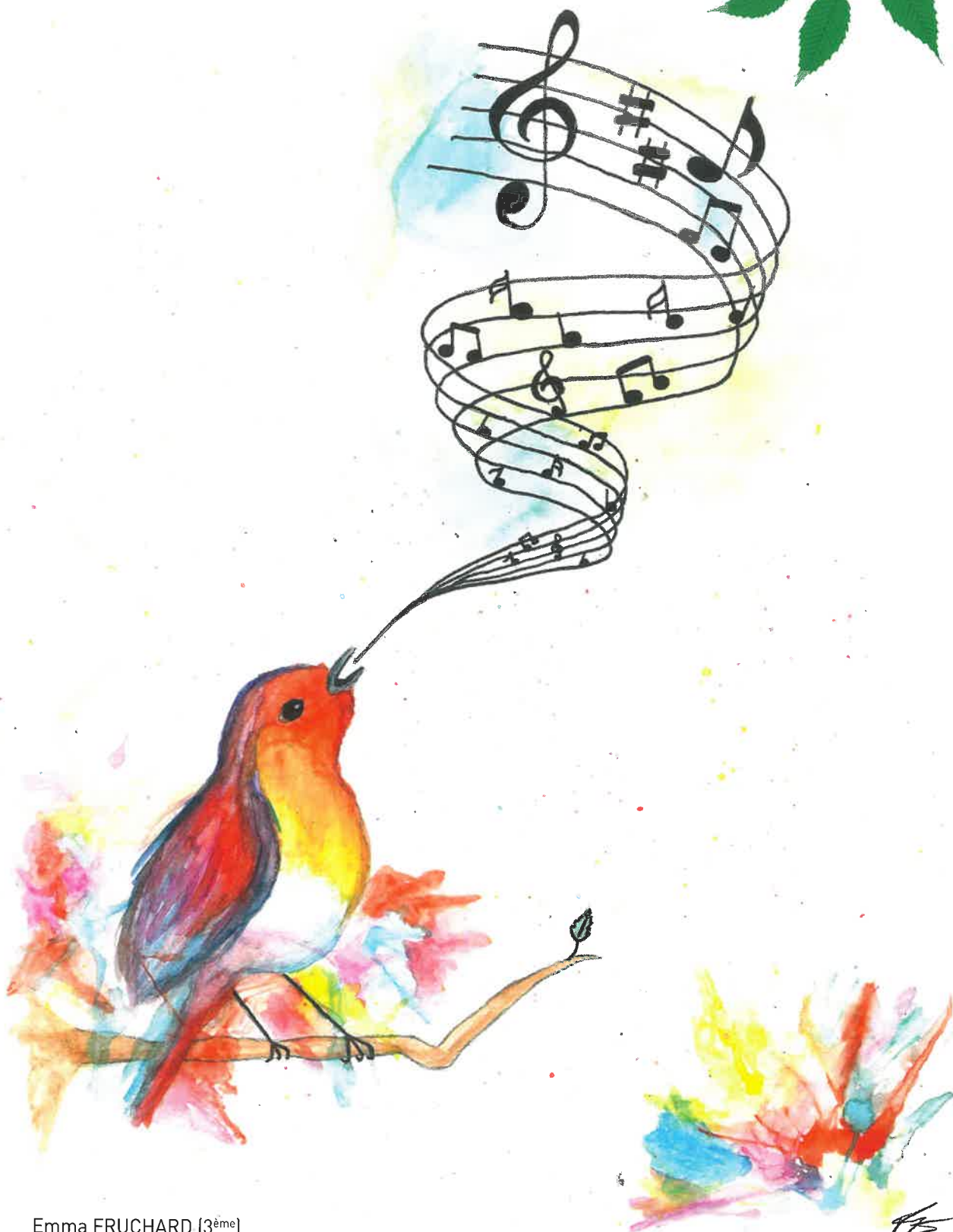



BULLETIN MUNICIPAL N°10
Juillet 2019

Vernoux
en Vivarais



Emma FRUCHARD (3^{ème})
Collège Pierre DELARBRE


13.06.19

EDITO



Chers concitoyens,

A l'heure où j'écris cet éditto, un terrible orage de grêle a ravagé notre Commune. Cet épisode nous a tous atteint d'une façon ou d'une autre et a provoqué des dégâts parfois très importants. Je tiens à rappeler mon soutien le plus entier à tous les Vernousain(e)s qui ont été sinistrés que ce soit des particuliers pour leurs maisons, voitures, ou des acteurs économiques : entreprises, commerces, exploitations agricoles déjà touchées par le gel de printemps.

Nos bâtiments publics, écoles, église, temple n'ont pas été épargnés... Je salue la solidarité et la rapidité d'intervention qui s'est manifestée à cette occasion, et notamment nos sapeurs-pompiers.

Lors de sa visite, Madame le Préfet, accompagnée par le Président du Département, a mesuré l'importance de classer notre commune dans le périmètre des zones de catastrophe naturelle. C'est désormais chose faite !

Ce terrible évènement climatique ne doit pas nous faire oublier les affaires courantes de notre commune. J'ai ainsi le plaisir de vous annoncer que le compte administratif 2018 a été adopté sans vote contre et le budget 2019 sans augmentation des taxes locales pour la 5^{ème} année consécutive.

Malgré les contraintes financières imposées par l'Etat, notre gestion rigoureuse et respectueuse des deniers publics nous permet de continuer à investir.

Vous le voyez de nombreux projets ont vu le jour et d'autres sont déjà en cours de réalisation : mairie, piscine, réhabilitation de l'entrée du village par la rue Antonin Calixte,...

Avec l'arrivée de l'été notre village va retrouver de nouvelles couleurs, de nouvelles plantations remplaceront celles du printemps détruites par la grêle.

Je sais pouvoir compter sur chacun pour que nos espaces publics soient respectés et contribue à faire de Vernoux un village où il fait bon vivre/plaisant.

C'est ensemble, avec des gestes quotidiens que nous assurerons le bien vivre de notre commune (limiter les stationnements anarchiques, ramasser les déjections de nos animaux de compagnie, ne pas jeter sur la voie publique divers détritiques et respecter les points d'apport collectif).

L'arrivée des beaux jours annonce également un regain d'activité au sein de nos associations.

Cette fin d'année pour elles et notamment les associations sportives est toujours synonyme de fin de championnat ou de compétition et l'annonce de phases finales.

Je souhaite bonne chance à tous nos sportifs et la concrétisation de leurs projets annuels aux associations culturelles.

En attendant de nous rencontrer au cours de l'été, je vous invite à noter la date d'inauguration de notre mairie réhabilitée le 20 septembre prochain.

Le conseil municipal et les adjoints sont à votre écoute pour engager les actions et projets. Notre but est de garantir et améliorer la qualité de vie et le Vivre Ensemble dans notre commune.

Soyez assurés de ma disponibilité.

Très amicalement,

Martine FINIELS

SOMMAIRE

- PAGE 3 : PNR
- PAGES 4-5 : BUDGET
- PAGES 6 -7 : LES TRAVAUX
- PAGES 8 -9 : VIE ASSOCIATIVE
MUSIQUE ET CULTURE
SPIRITUALS AND Co
MUSIC'ENSEMBLE
CHORALES
- PAGE 10 : ZOOM SUR
DÉVELOPPEMENT ET PATRIMOINE
- PAGES 11 À 14 : EDUCATION JEUNESSE
ECOLE MATERNELLE
ECOLE ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
- PAGES 15-16 : SECURITE
DÉBROUSSAILLEMENT
SÛRETÉ PARTICIPATION CITOYENNE
- PAGE 17 : RETOUR SUR
PASSATION DE COMMANDEMENT
CÉRÉMONIE APPEL DU 18 JUIN
BIBLIOTHÈQUE
- PAGES 18 À 21 : L'AGENDA DES FESTIVITES
RETOUR SUR L'ARDÉCHOISE
VERNOUX EN FÊTE
- PAGE 22 : ANIMATION JEUNESSE
- PAGE 23 : LIBRES PROPOS
- PAGE 24 : AU COIN DE LA RUE
ETAT CIVIL
INFOS

Directrice de la publication : Martine Finiels
Conception et mise en page : Mairie de Vernoux et l'atelier graphic [07] © 06 09 01 06 39
Impression : Despesse - Diffusion : Mairie de Vernoux
Crédit photos : Maire de Vernoux, P.FINIELS, C.PROST, PNR, Musique et culture, écoles élémentaire et maternelle publiques, Spirituels and co, Music'ensemble, collège, M.FINIELS, gendarmerie, DRT, J.FARGIER, ANC²

PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE

RECONQUETE DE LA CHÂTAIGNERAIE : C'EST LE MOMENT !

Relancée en 2017 grâce à des financements de la Région, du Département, et du programme européen LEADER Ardèche³, la reconquête de la châtaigneraie se poursuit. L'objectif est d'augmenter la production de châtaigne d'Ardèche AOP de 450 tonnes sur 3 ans.

Pour cela, des diagnostics gratuits sont proposés aux propriétaires, et des aides financières permettent la réhabilitation de vergers abandonnés, l'élagage, le greffage, la plantation, ou la création de pistes de desserte collectives.

Attention, le Plan châtaigneraies traditionnelles se termine en 2020, et les derniers dossiers sont à déposer à la Région avant le 15 février 2020 !

Depuis le lancement du Plan, plus de 200 diagnostics individuels ont été réalisés, et se sont traduits par 640 000 € de travaux soutenus. Cela représente près de 10 000 arbres rénovés, greffés ou plantés depuis 2 ans ! Une vingtaine de communes ont également été accompagnées, pour des diagnostics de potentiel ou l'accompagnement de démarches collectives.



LES FORETS ANCIENNES S'AFFICHENT

Les vieilles forêts du Parc sont des milieux naturels à préserver et à partager ! Elles abritent une biodiversité extraordinaire. Le photographe ardéchois Simon BUGNON a été retenu pour réaliser 4 posters qui témoignent de leur beauté et de leur utilité. Posters gratuits. Sur demande au Parc.

L'EUROPE SOUTIENT LES TERRITOIRES RURAUX

Le Parc s'est associé avec le Pays de l'Ardèche méridionale et le Syndicat Mixte Centre Ardèche sous la bannière «Ardèche³», pour bénéficier du programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), une initiative européenne dédiée aux territoires ruraux.

Grâce à ce programme : 4 225 000 € de subventions européennes mobilisées (par le fonds FEADER), 37 porteurs de projets et 92 dossiers retenus.

CONSEILS AUX RANDONNEURS

- Le piéton est prioritaire sur le cavalier, qui est lui-même prioritaire sur le vététiste
- Si vous êtes à VTT ou à cheval, maîtrisez votre vitesse, avertissez de votre arrivée, cédez le passage aux autres usagers ou dépassez-les avec précaution
- Suivez les chemins balisés existants
- Refermez les barrières après votre passage
- Tenez votre chien en laisse, il pourrait effrayer les animaux
- Ne campez pas dans les champs sans avoir préalablement demandé l'autorisation
- Respectez la nature (pas de cueillette de plantes protégées, pas de dérangement)
- N'abandonnez pas vos déchets sur les chemins (pensez à emporter un sac poubelle)
- Passez à distance des animaux (sauvages ou domestiques) pour ne pas les effrayer
- La nature doit rester un milieu tranquille : évitez le bruit
- Pas de cueillette dans les vergers
- Respectez les prairies de fauches et les cultures, passez toujours en bordure des propriétés
- N'allumez pas de feu, surtout en forêt.

Nouveau : un site web et une appli mobile pour randonner dans le Parc, et plus encore...

Laissez-vous guider avec le nouveau site web

www.destination-parc-montsardeche.fr.

Les sentiers, hébergements, producteurs, maisons et musées tous bénéficiaires de la marque VALEURS PARC sont désormais accessibles en un clic !

Vous pouvez aussi préparer vos randos depuis chez-vous et suivre votre itinéraire sur plus de 50 sentiers, grâce au GPS de votre téléphone et les tracés préalablement téléchargés sur l'appli mobile « Rando Ardèche ». Ce service est entièrement gratuit.



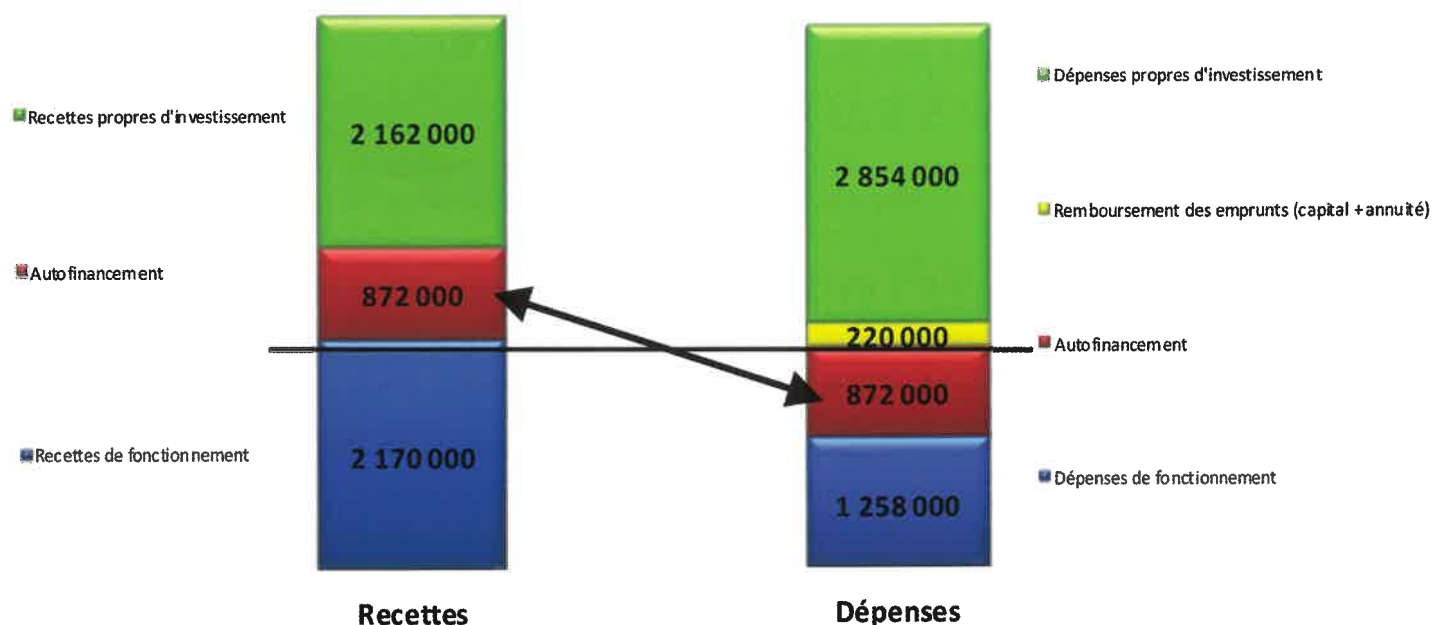
BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes en euros	2 064 887	3 127 599
Dépenses en euros	1 212 644	2 994 356
Résultats en euros	852 243	133 243

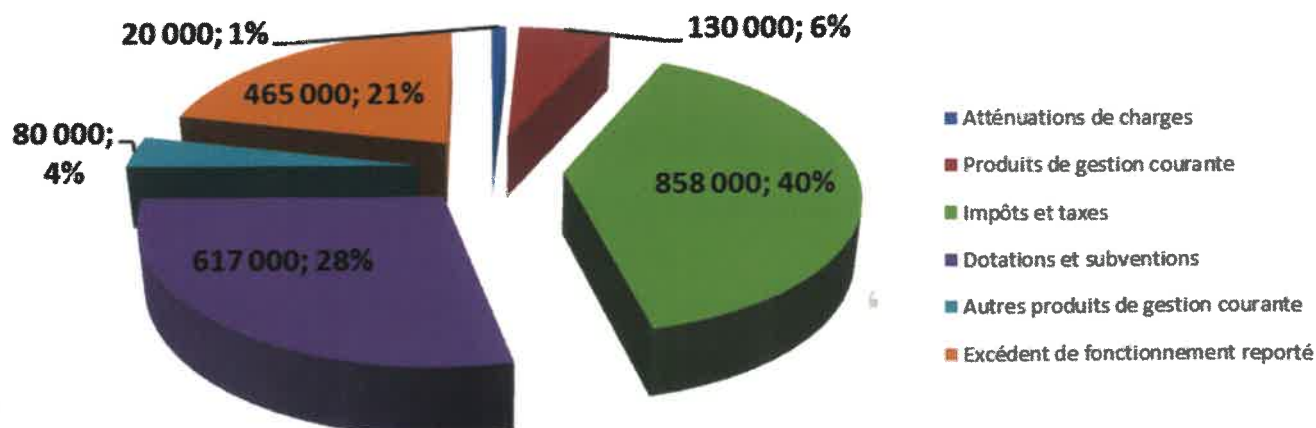
BUDGET 2019

Un budget de 5 204 000 euros



D'OU VIENT L'ARGENT ?

Les recettes de fonctionnement : 2 170 000 euros



Atténuations de Charge

Correspond aux remboursements des salaires des employés en maladie ainsi qu'à la décharge de salarié auprès des syndicats.

Produits de la Gestion Courante

Comprend les recettes de la cantine scolaire, de la garderie, des droits de place du marché, de la mise à disposition des employés au service de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA), ainsi que des concessions des cimetières.

Impôts et Taxes

Englobe 3 taxes (fiscalité directe) : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et bâties, l'attribution de compensation de la CAPCA et les droits de mutations. La municipalité a maintenu son orientation sur la fiscalité, en n'opérant aucune augmentation des taux de la fiscalité des ménages.

Dotations, Subventions et participations de l'Etat

Il s'agit notamment de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), des subventions des communes aux frais de fonctionnement des écoles publiques et les diverses compensations d'exonération de la taxe professionnelle, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

Autres Produits de la Gestion Courante

Cela comprend les revenus locatifs des divers bâtiments communaux.

Les recettes d'investissement : 2 162 000 euros

- **Vente d'immobilier : 176 000 euros**
- **Excédent d'investissement : 133 000 euros**
- **Fonds de compensation de TVA (FCTVA), la taxe locale d'équipement et excédent capitalisé : 638 000 euros**
- **Les subventions d'investissement (Etat, Région et Département) : 1 164 000 euros**
- **Amortissements aux immobilisations : 51 000 euros**

OU VA L'ARGENT ?

Les dépenses de fonctionnement : 1 258 000 euros

- **Charges à caractère général : 385 000 euros**
(Consommation d'eau, électricité, combustible et téléphonique, divers entretiens, assurance, frais de cérémonies,...)
- **Charges de personnel : 571 000 euros**
(Rémunérations des agents communaux, salaires + cotisations ASSEDIC, URSSAF et caisses de retraites)
- **Charges de la gestion courante : 247 000 euros**
(Indemnité du maire et des adjoints, contributions au SDIS, SYGEC, Eyrieux Clair, PNR, instruction des permis de construire, subvention aux fonctionnements du département et subventions aux fonctionnements des écoles et des associations)
- **Charges exceptionnelles : 4 000 euros** (Annulation de titres)
- **Opérations d'ordres : 51 000 euros** Amortissements aux immobilisations

Les dépenses d'investissement : 2 854 000 euros

Dépenses d'investissement	Montant (€) TTC	Pourcentage (%)
Études (Bourg Centre, Mairie, Château des Pêcheurs...)	117 000	5,27%
Réserve pour foncier	95 000	4,28%
Aménagement Carrefour Maison Médicale	43 400	1,95%
Curage Etang des Pêcheurs	9 100	0,41%
Campagne Pigeons Eglise	11 000	0,50%
Toitures CAPCA et Snack	22 200	1,00%
Réfection sols Gîtes	14 000	0,63%
Toboggan Piscine	55 000	2,48%
Programme Eclairage LED 2019	37 000	1,67%
Programme Voirie 2018 et 2019	357 000	16,08%
Voirie parking MSP et rue Rosalie Combier, Convention ATC voirie	22 500	1,01%
Réseaux rue des Lavois et rue Antonin Calixte	390 000	17,57%
Rénovation Chambre Froide Cantine	1 900	0,09%
Tricycles Ecole Maternelle et Tabourets	1 200	0,05%
Mobiliers d'Art pour la Mairie	14 400	0,65%
Banquettes Arrêts des cars (Gare de Chateauneuf de Vernoux)	20 000	0,90%
Rénovation Mairie	1 470 000	66,22%
Réserve (Trésorerie - Fonds de roulement)	173 300	7,81%

LES TRAVAUX

DIVERS TRAVAUX



Acquisition d'un terrain le long de la voie douce Rue des Lavoirs pour la mise en place d'un parking, accessible dès cet été, non-aménagé pour le moment



Sécurisation de la cuve de gaz derrière l'Eglise



Fossés creusés au niveau de la route en direction de Savinas sur environ 6km, pour évacuer de manière efficace l'eau de pluie, et aménagement de la voirie



Travaux aux gîtes

Meubles vernis (tables, buffets), changement de plaques de cuisson et réfection du chemin d'accès aux gîtes



Réfection du sol du toboggan à l'école maternelle



Pose de rideaux occultant en classe de CE2 à l'école élémentaire



Pose d'une main courante aux escaliers du Cheminou



Installation d'un portillon pour l'accès aux Jardins partagés



Création de poignée d'accroche sur les quilles d'accès à la Place Pasteur pour une meilleure fonctionnalité

Nettoyage régulier des rues

Fleurissement du village

Entretien des espaces verts

- Au camping
- Copeaux de bois autour des arbres au parking de l'Espace culturel Louis Nodon
- Taillage



Pose de barrières autour des espaces verts à l'entrée de l'école maternelle



Entretien de la haie du parking devant le collège Pierre Delarbre



Installation d'un arrosage automatique des espaces verts Avenue de Baschi



Nettoyage et entretien du Parc de la Maison Uberti (acquise par la Commune)

ENTREE DU VILLAGE

Programme indicatif des travaux à l'entrée du village en venant du Serre de la Mûre

1^{ère} phase :

Démarrage des travaux depuis le lundi 03 juin à partir du panneau d'entrée de ville Route de St Laurent : circulation alternée.

Les travaux de réseaux humides (eau potable et séparatif de l'assainissement et des pluviales) dureront jusqu'à fin octobre, avec une interruption du 05 au 25 août en raison des congés de l'entreprise en charge du chantier.

Les travaux Rue Henri Abel commenceront en septembre.

2^{ème} phase :

Déviations par l'Avenue de Baschi et le Chemin de Tacanet pour récupérer la RD21.

Mise en place de trois feux pour la circulation alternée : normalement deux sur la RD21 et un sur l'Avenue de Baschi.

Travaux de surface (part communale : trottoirs, part départementale : voirie) entre mi-octobre et fin octobre en fonction de l'avancement des travaux de réseaux.



Circulation alternée



Rue Henri Abel



Chemin de Tacanet

REHABILITATION DE LA MAIRIE



Agrandissement sous-sol



Ancien accueil
Futur salle des mariages



Cage d'ascenseur



Salle du Conseil



Cheminement accessibilité



Futur accueil

Inauguration de la « maison des habitants » et de la mairie rénovée, le 20 septembre 2019 à 18h00

VIE ASSOCIATIVE

MUSIQUE ET CULTURE

L'école de musique « Musique et culture » est heureuse à l'idée de retrouver ses apprentis-musiciens et espère que d'autres les rejoignent pour de nouvelles aventures.

Instruments enseignés et cours :

• **Piano classique et d'accompagnement, chant** par Isabelle Darioly :
Les mardis, jeudis et vendredis : enfants cours de 30 minutes, adolescents et adultes 45 minutes. Renseignements : 06 52 86 08 65

• **Violon** : Hélène Huon enseigne l'apprentissage de cet instrument avec une pédagogie respectueuse des rythmes de chacun.

Cours hebdomadaire de 30 minutes les deux premières années, puis 45 minutes hebdomadaires sont conseillées ensuite. Les jours et horaires sont à définir avec le professeur. Renseignements : 06 72 73 27 88.

La formation musicale est enseignée progressivement, en fonction des besoins de l'élève. Possibilité de rejoindre l'Orchestre de Vernoux à partir d'un ou deux ans de pratique individuelle.

• **Éveil musical** ateliers animés par Hélène Huon :

Tous les mercredis matins, où chaque enfant de 3 à 6 ans, joue avec les sons, les rythmes, les voix et découvre de nombreux instruments de musiques.

Groupe de 6 à 10 enfants.

• **Ateliers musicaux** animés par Ezra Bouskela :

Guitare, clavier/piano, basse électrique

Mardis et jeudis à partir de 16h45, durée 45 minutes.

• **Cours de chant** avec Renée Heerkens :

Cours individuels de chant et de solfège (à Vernoux, par Skype ou cours à domicile dans un rayon de 30 km si piano sur place), accessibles dès le plus jeune âge. Tous niveaux et tous styles musicaux (actuels amplifiés jusqu'à la musique classique).

L'improvisation et le chant « a capella » font partie des spécialisations proposées afin d'aider au développement du côté créatif de l'élève. Les jours & horaires s'organisent en fonction de la disponibilité de chacun(e). Renseignements : 06 32 10 44 56

Renseignements et tarifs auprès de chaque intervenant.

Manifestations :

- Audition / concert de fin d'année : n'hésitez pas à venir encourager tous les apprentis-musiciens qui y participent.
- Fête de la Musique : cette année 2018/2019, l'audition a eu lieu en même temps que la fête de la musique.

Contacts :

Anne de Fleury, présidente : 04 75 06 27 48

Jean-Marc Avanzino, trésorier : 06 21 67 63 45

Stéphane Perret, secrétaire : 06 62 90 61 94



Musique
et Culture
2018-2019

CHORALES DES ECOLES

Ecole élémentaire publique

La chorale des enfants de CP, CE1 et CE2 a eu la chance de pouvoir partager avec l'Orchestre de Vernoux une partie de son répertoire vocal. A l'occasion de ces trois rencontres, les élèves ont pu s'initier à la diversité des instruments ainsi qu'à leur sonorité.

Collège

Cette année encore, la chorale du collège, qui compte une trentaine d'élèves de tous niveaux, a donné plusieurs représentations.

Elle s'est produite lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre, au marché de Noël en décembre et deux fois à la salle du Lac en mars et en mai avec l'Orchestre de Vernoux et la chorale Voïco.

Leur chef de chœur et professeur de musique, M. Gallas, les a amenés à travailler un répertoire varié allant de la Marseillaise au Jazz, en passant par de la variété française et même un medley des chansons Disney.



SPIRITUALS & CO

Objet de l'association :

Une association pour le développement de la musique dans les lieux de caractère et de bonne résonance, comme des églises, temples, chapelles, basiliques, châteaux, salles de musique spéciales.

Association fondée en 2007 avec un répertoire principalement de Gospels & Spirituals, Soft Rock, chants de Noël, chants de cérémonies, mais également un répertoire pour les apéritifs pour compléter l'animation de mariage par exemple.

Concernant le Gospel, une citation culte d'une de ses plus célèbres chanteuses, Mahalia Jackson, nous tient à cœur : « Je chante le Gospel parce que ça me fait me sentir libre, quand on chante le blues et que l'on a fini de chanter, on a toujours le blues ».

Pour commencer, Renée Heerkens, fondatrice, s'est aventurée seule, elle s'accompagnait de bandes sons. Elle est venue chanter à ses débuts à Vernoux, Lalouvesc, Les Vans et ensuite dans d'autres lieux magiques en France et aux Pays Bas. Son répertoire s'est étoffé et beaucoup personnalisé au fil des années.

Les arrangements piano, ainsi que les harmonisations des différentes voix sont tous écrits par Renée, spécialement pour l'originalité de nos concerts.

Vous pouvez aller vous promener sur le site Internet de l'association mentionné ci-dessous pour connaître l'endroit du prochain concert dans l'agenda, pour entendre des extraits, ou vous informer, voir les photos et articles.

Notre équipe :

- Renée Heerkens, Mezzo Soprano, Professeur de chant & Chef de chœur
- Cathy & Françoise, pour les voix des chœurs
- Différents pianistes accompagnateurs(trices), Renée joue aussi
- Pascal nous aide pour toute la mise en place
- Marie vous accueille avec les programmes et vous renseigne

Concerts : Concerts de Gospel, Jazz/Soft-Rock, de Noël

Cérémonies : mariages, baptêmes et autres, en église ou civile, animations de l'apéritif

Cours de chant et stages : sur rendez-vous / Projets divers en cours

Cours individuels en studio ou par Skype / Cours individuels à domicile dans un rayon de 30 km (si piano sur place).

Tarifs : se renseigner auprès de l'association.

Contact :

Les Prés 63 - 07240 Vernoux en Vivarais

06 32 10 44 56 • reneeheerkens@hotmail.com

spirituals-co.net, youtube.com/user/reneeheerkens

Musicalement ; à bientôt !



Spirituals & co

MUSIC'ENSEMBLE

L'association "Music'ensemble" a pour but de valoriser et promouvoir la musique d'ensemble, ainsi que de favoriser les relations intergénérationnelles, à travers la coordination des différents projets culturels au sein du territoire.

Aujourd'hui, son projet phare est "L'Orchestre de Vernoux" qui a travaillé sur plusieurs thématiques dont :

- la musique de films,
- la rencontre de la culture symphonique et de la culture hip-hop en milieu rural.

L'Orchestre accueille des musiciens de tous âges et de tous niveaux, mais il reste nécessaire que chaque musicien soit autonome dans son travail personnel.

En 2019, l'Orchestre a intégré deux autres ensembles qui font partie de l'association : le Chœur VOÏCO et la chorale Enfants-Parents, auxquels sont venues se joindre les chorales de l'école élémentaire publique et celle du collège de Vernoux.

Ces très beaux moments partagés ont donné l'envie de monter d'autres projets pour 2020, afin que la musique d'ensemble puisse vibrer en chacun(e) de nous !

Direction : Hélène HUON

Pour tout complément d'information, merci de consulter le site internet : <https://musicensemble9.wixsite.com/musicensemble>



DEVELOPPEMENT ET PATRIMOINE

Une association transformée pour proposer une nouvelle dynamique au village !

Nous étions une trentaine pour la première assemblée générale, commerçants, élus, propriétaires ou citoyens pour approuver le changement de nom et d'objet de l'association pour la défense et la valorisation du patrimoine du pays de Vernoux.

A l'unanimité des membres, il a été décidé d'accompagner tout projet entrepreneurial (commercial, économique ou culturel) qui permettrait de redynamiser les rues du centre bourg et en priorité la rue Simon Vialet.

Pour cela l'association se donne trois priorités :

- Travailler avec les propriétaires d'immeubles ou de locaux commerciaux dans le centre-ville pour envisager avec eux la possibilité de réouvrir des locaux commerciaux, de manière permanente ou éphémère, pour accueillir des activités commerciales, artisanales ou artistiques ;
- Accompagner et donner la chance à des personnes qui veulent ouvrir un magasin ou mettre en valeur leur savoir-faire artisanal ou artistique, d'accéder plus facilement à des locaux du centre-ville ;
- Produire et mettre en œuvre des projets pour dynamiser et embellir la rue principale de notre village.

Pour tout renseignement complémentaire ou nous rejoindre dans ce projet, vous pouvez nous écrire à developpement.et.patrimoine@gmail.com.

Michel de Truchis

Les associations « Développement et Patrimoine » et « Union Economique du Pays de Vernoux » ont réalisé en commun une enquête de proximité pour comprendre les souhaits des habitants en matière de commerce et entendre leurs remarques et suggestions.

Cette enquête a été réalisée sur six semaines en avril et en mai 2019.

Merci aux commerçants qui ont permis la diffusion du questionnaire et la collecte des réponses ; merci aussi aux 176 personnes qui ont pris le temps de répondre et de nous écrire. Nous avons distribué 500 questionnaires, ce qui est donc un très beau retour.



Quelques éléments des résultats de l'enquête :

Les participants :

- 66% de femmes et 34% d'hommes
- 9% âgés de 18 à 25 ans, 37% de 26 à 40 ans, 40% de 41 à 65 ans et 14% de 66 ans et plus
- 77% sont des actifs
- 84% habitent à moins de 10km de Vernoux-en-Vivaraïs, la moitié sur Vernoux

« Je suis prêt(e) à faire mes courses en priorité dans des magasins de proximité »



Offres à développer à l'avenir pour une implantation permanente :

- 1 **Fleuriste**
- 2 **Cordonnerie, serrurerie, multi-services**
- 3 **Librairie, coin lecture**
- 4 **Pressing, laverie**
- 5 **Téléphonie, informatique, électroménager**
- 6 **Hôtellerie, chambres d'hôtes de centre-ville**
- 7 **Bar à vins (dégustation vente)**
- 8 **Salon de thé, glaces, crêpes**

ECOLE MATERNELLE

Toujours de nombreux projets à l'école maternelle publique de Vernoux. Depuis janvier 2019, les enfants ont pu approfondir leur connaissance en natation grâce aux cours effectués à la piscine intercommunale. Certains de la grande section (GS) savent déjà nager sans brassard ! Un travail continu à l'école et un milieu familial qui sollicite, aide vraiment les enfants à progresser.

Des élèves sont allés au gymnase pour jouer à s'opposer individuellement ou collectivement, pour apprendre à comprendre des consignes et les respecter.

Depuis le mois d'avril, tous les vendredis matins sont consacrés aux randonnées. Des balades autour de Vernoux, pour tous les enfants de 3 à 6 ans. (Sagneleide, Lioux, Le bois des Blâches, le village, le lac, le bois du four).

Les enfants en profitent pour observer la nature et se questionner sur le vivant : animal ou végétal. Toutes ces randos sont à mettre en lien avec le travail réalisé autour du jardin et du coin nature.

Cette fin d'année scolaire a été aussi fortement marquée par le projet « Kamishibai ». Magalie et Florie sont intervenues à l'école bénévolement. Les enfants ont créé des histoires, les ont illustrées, les ont mises en voix. Que d'apprentissages riches pour l'ensemble des participants. Ce projet est partagé avec les parents le jeudi 4 juillet autour d'une projection à l'école et d'un temps convivial.

Ce temps convivial est aussi l'occasion de dire un « Au revoir » et « Bonne retraite » à Chantal qui a fait le choix de terminer sa carrière en ce mois de juillet 2019.

D'autres belles dates sont à retenir :

En mai 2019, à la salle Nodon, le spectacle « De la tête aux pieds » a été présenté par Vincent et Marine MAGRINI.

La maternelle a invité les CP à assister à ce moment magique, mélodieux et joyeux.

Les GS et CP en ont profité pour travailler ensemble sur l'écriture d'une phrase qu'il fallait illustrer, le tout en lien avec le spectacle.

Egalement en mai, quelques petits concerts ont été organisés :

- France et Virginie, duo d'accordéon, musique traditionnelle
- Trio de chanson/musique actuelles

Merci à tous les artistes pour leur venue et le cadeau qu'ils font à chaque fois aux enfants.



EDUCATION JEUNESSE

ECOLE ELEMENTAIRE

Des projets ouverts sur le monde pour former les citoyens de demain

Séjour « sport et nature » pour vivre une dernière aventure d'écoliers

22 élèves de CM2 sont partis 5 jours en Savoie pour vivre une expérience de vie en montagne et faire le plein de souvenirs et d'émotions avant de quitter l'école primaire. Ils ont fait le choix de passer 2 nuits en refuge à 2300 mètre d'altitude au milieu des marmottes, avec un guide professionnel pour expliquer la faune et la flore locales et les accompagner dans la lecture de paysages magnifiques. Ce séjour a été organisé en amont par les élèves eux-mêmes qui ont su se motiver et motiver leur entourage pour récolter les fonds nécessaires au départ.

Un grand merci aux habitants et aux commerçants de Vernoux qui les ont encouragés et aidés.



Les CM2 ont accueilli et interviewé le député Hervé Saulignac

A l'occasion de leur participation à l'opération « le parlement des enfants » les élèves de CM2 ont étudié le fonctionnement de nos institutions républicaines. La rédaction d'une proposition de loi sur le thème des « bons usages du numérique » leur a permis de s'essayer au débat démocratique et de comprendre ce qu'est la fonction de législateur.

C'est donc tout naturellement qu'ils ont souhaité rencontrer notre député afin de lui poser des questions. L'échange fut très riche. Nous

remercions M. Saulignac de s'être rendu disponible et de s'être adapté à ce public inhabituel pour lui.

Erasmus Plus : le partenariat avec les autres pays européens se poursuit

Cette année 13 élèves de CM1 sont partis 7 jours dans un pays étranger pour rencontrer et échanger avec d'autres élèves européens : 5 élèves en Pologne et 8 élèves en Italie. Des séjours pédagogiques qui sont aussi l'occasion de vivre une expérience loin du cocon familial, développer des compétences psycho-sociales, découvrir une culture et un mode de vie différent des nôtres, s'essayer à la vie en ville avec ses différents modes de transports, prendre l'avion, le train, découvrir de nouveaux paysages.



Sur place, des activités en lien avec le thème de la nature et du développement durable sont proposées aux élèves de 6 nationalités. Rappelons que le voyage et le séjour sont totalement financés par une subvention de l'Union Européenne.



L'association Vernoux/Usep toujours dynamique

Tous les CM sont licenciés à l'USEP (fédération sportive des écoles primaires). Cette licence est aussi proposée aux adultes qui souhaitent s'investir dans l'association. Elle permet aux élèves de participer à des rencontres sportives de secteur et départementales, sur le temps scolaire mais aussi hors temps scolaire. C'est aussi l'occasion pour les élèves de vivre une première expérience du monde associatif.

Un bureau d'élèves est élu en début d'année et participe au fonctionnement de l'association (planification des rencontres, communication, organisation d'événements, assemblée générale, ...).

Cette année, les élèves ont été sensibilisés au handisport à Guilhaud Granges et ont participé à une rencontre de secteur sur le thème de la coopération au gymnase de Vernoux avec les écoles des Ollières et de Saint-Michel de Chabrilanoux.

Du 21 au 23 juin, après des phases éliminatoires en région, une équipe composée de deux enfants, d'un parent licencié et d'une enseignante représentera l'Ardèche au congrès national de l'USEP à Paris, pour écrire le projet sportif et éducatif de la fédération jusqu'aux jeux de Paris 2024. Une demande de labellisation «génération 2024» est en cours... affaire à suivre !



COLLEGE

Défile ton cœur sans différence

Le jeudi 23 mai, un défilé de mode pas comme les autres, intitulé « Défile ton cœur sans différence » s'est déroulé dans le parc du château de Soubeyran.

Le projet a été élaboré par Mme Rigollier, enseignante d'anglais au collège de Vernoux, en partenariat avec le personnel de l'IME de Soubeyran.

Sous un soleil radieux, des élèves de l'IME et de 3^{ème} du collège, accompagnés de quelques professeurs et personnels des établissements scolaires et de la Ressourcerie, ont défilé ensemble devant un public nombreux et enthousiaste.

Les 54 mannequins d'un jour ont présenté 3 collections : Recyclage, Chic et Futuriste, élaborées par les créateurs de mode Chris Ambraisse Boston, président de l'association Mode et handicap à Paris et Thierry Fillit, président de l'association Bon air, bon art de Saint Agrève. Le défilé a été inauguré par Sophie Débard, miss Ardèche 2018, et ses dauphines.

M. Ramillon directeur de l'IME, Mme Victory députée PS, Mme Finiels, vice-présidente du conseil départemental de l'Ardèche et maire de Vernoux, M. Cochet, secrétaire général de la FOL et Mme Serayet, principale du collège ont soutenu l'événement et souligné dans leurs discours d'ouverture l'implication et le travail produit par tous les bénévoles.

Ce fut un défilé haut en couleur, qui a permis la naissance d'un partenariat entre le collège et l'IME, lequel, on l'espère, se poursuivra dans les années à venir.



COLLEGE

Une agence spatiale ardéchoise

Cette année, une fois de plus, les élèves de 5^{ème} du Collège Pierre Delarbre ont participé à un concours original avec leur professeur de technologie M. Béroud : le Rocketry Challenge. Son but ? Envoyer des œufs dans une mini-fusée à plus de 240 mètres d'altitude...sans les casser !

Cet évènement organisé par Planète Science, association qui promeut les activités scientifiques chez les jeunes, s'est déroulé le samedi 11 mai à Alboussière en dessous de l'école. Au total, ce sont 5 mini-fusées qui ont été lancées de 15h à 17h30 (Trois du collège de Vernoux, une des CM2 de l'école d'Alboussière et une de Planète Science).

L'objectif de ce challenge étant de ne pas briser les œufs contenus dans le haut de la fusée. Pour cela, tous les moyens sont bons : ruban adhésif, essuie-tout, pâte à modeler pour caler les œufs... Mais le plus important reste la conception même de la fusée. Il faut simuler son comportement en vol grâce à des outils informatiques pour éviter tout accident, faire des tests divers sur les parachutes etc. Tout ça pour enfin construire, généralement avec peu de moyen (cagettes de patates, vieux cartons, draps usés) une mini-fusée capable de voler... Cette année un seul œuf a été cassé.

C'est un projet apprécié par les élèves car l'objectif est excitant. Mais il s'agit d'un projet difficile à mettre en œuvre, tant dans l'organisation que dans le respect des délais.

Heureusement depuis quelques années, la classe de technologie est équipée d'un nouvel outil : une imprimante 3D qui simplifie grandement le travail de conception. En effet aujourd'hui, plusieurs pièces de la fusée sont imprimées en 3D (telle que l'ogive, la partie placée sur le haut de la fusée pour une meilleure pénétration dans l'air) ou découpées dans du bois fin grâce aux 2 fraiseuses à commandes numériques du collège. Le Rocketry Challenge permet donc aux élèves de prendre en main ces nouveaux outils, de mener un projet ambitieux d'un bout à l'autre et, peut-être même de susciter des vocations.

Nicolas Courtial



DEBROUSSAILLEMENT

La prévention des incendies

Quelques règles et conseils sur le débroussaillage (ou débroussaillage à vous de voir !)

Le débroussaillage autour des habitations est **obligatoire** depuis 1985.

« Débroussailler » consiste à supprimer la végétation basse (herbacée ou buissonnante) qui peut se développer sur votre terrain. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres.

Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie vient à menacer votre propriété.

Lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours facilitée.

Débroussailliez à temps...



Débroussailliez avant !



Zone concernée :

- Terrain en **zone non urbaine** : vous devez débroussailler dans un rayon de **50 mètres autour de votre habitation**, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain), ainsi que sur **une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés** la desservant.
- Terrain en zone urbaine (zone U définie dans un POS ou PLU) : vous devez débroussailler **la totalité** de celui-ci, même si aucune installation/bâtiment ne s'y trouve.

Le débroussaillage doit être permanent et non limité à la seule période estivale.

Personne soumise à l'obligation de débroussailler :

Le débroussaillage doit être effectué par **le propriétaire** de l'habitation ou de l'installation.

Si la zone de débroussaillage déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien-sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage.

Le non-respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.



Contact : Direction Départementales des Territoires 04 75 66 70 66 - Mairie

La documentation :

Pour plus de renseignements, un guide « Emploi du feu et débroussaillage » est disponible en mairie. Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site Internet de la préfecture de l'Ardèche : <http://www.ardeche.gouv.fr/les-arretes-prefectoraux-reglementant-l-usage-du-a1841.html>



SURETE ET DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE



Notre territoire a été fortement marqué par des incivilités en 2018.

Il a été relevé 18 cambriolages soit trois fois plus que les années antérieures.

Face à ce constat, le conseil municipal s'est saisi de la question et a invité, lors du conseil du 20 juin, l'Adjudant-chef Jean-Michel GEREYS, référent sûreté de la gendarmerie au niveau départemental, à présenter sa mission et le dispositif « participation citoyenne ».

Le référent sûreté de la gendarmerie

Il agit quotidiennement au profit des collectivités territoriales, des établissements publics ou privés, des entreprises et des particuliers afin de leur apporter une expertise et des conseils en matière de prévention technique de la malveillance.

Il bénéficie de l'appui local de correspondants sûreté, positionnés au sein des unités du groupement.

Dans le cadre de la prévention situationnelle (mesures visant à empêcher le passage à l'acte délinquant et à dissuader les potentiels auteurs), ses missions sont notamment :

- le diagnostic de sûreté (pour les établissements publics, les collectivités territoriales et certains établissements privés sensibles),
- la consultation de sûreté (au profit de particuliers ou de professions à risque),
- le diagnostic des systèmes existants ou en projet de vidéo protection ou
- la mise en place de dispositifs pour améliorer le cadre de vie de la population, de la protéger contre des actes délictueux et de faciliter l'action de la gendarmerie.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité une délibération pour signer une convention permettant la mise en place du dispositif « Participation citoyenne ».

Une réunion publique sera organisée à la rentrée prochaine. Celle-ci aura pour objectif de réaliser un point sur la prévention des cambriolages, sur les infractions récurrentes (telles que la fraude à la carte bancaire), sur l'opération tranquillité vacances et la présentation du dispositif « participation citoyenne ».

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances en lui transmettant le formulaire « opération tranquillité vacances » rempli, afin de bénéficier de la surveillance de votre résidence (plusieurs patrouilles effectuées).

Une opération tranquillité senior existe aussi.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instituée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéosurveillance).

IDENTIFIER
Recenser les quartiers concernés

SUSCITER L'ADHÉSION
Organiser une réunion publique

FAIRE SAVOIR
Communiquer (affichage, M) et proposer l'implantation et une signalétique dissuasive

RENFORCER LA VIGILANCE
Sur signalement, provoquer l'intervention de la gendarmerie

ENTRETIENIR LE LIEN
Procéder à des bilans réguliers

OPERATION TRANQUILLITE - VACANCES

DEMANDE INDIVIDUELLE

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre brigade de gendarmerie.

Brigade de :

Commune concernée :

DEMANDEUR

NOM (en capitales) : Prénom :

ADRESSE DU DOMICILE (N° - Voie - Lieu-dit, ...)

Code Postal : Ville :

PERIODE D'ABSENCE

Du : Au :

TYPE ET CARACTERISTIQUES DU DOMICILE

Maison Appartement

Etage : N° de Porte : Dazone :

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON Si oui, lequel ?

PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

NOM : Prénom : LIEU DE VACANCES :

CP : Ville : Etes-vous joignable pendant votre absence ? OUI / NON

☎ Si oui, à quelle adresse ?

Possède-t-elle les clés ? OUI / NON ☎ Courriel :

AUTRES RENSEIGNEMENTS A PRECISER

.....

Date : Signature du demandeur :

RETOUR SUR

PASSATION DE COMMANDEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2019 le Centre d'incendie et de secours de Vernoux est géré par un nouveau Chef de centre, le Capitaine François DURAND, sapeur-pompier depuis 1985. Sa nomination a été officialisée en public le 13 avril 2019 lors de la cérémonie de passation de commandement.

François DURAND, après avoir été Adjoint au chef de centre, succède à son frère le Capitaine Michel DURAND. Ce dernier a assuré la fonction de Chef de centre pendant plus de 21 ans et compte près de 40 années de service à la caserne. Il est maintenant rattaché au groupement territorial centre du département.

Le poste d'Adjoint au chef de centre est désormais assuré par le Lieutenant Morgan FONBONNE, sapeur-pompier depuis 2005. Un grand merci pour leur engagement et celui de l'ensemble de l'équipe de secouristes de Vernoux.



APPEL DU 18 JUIN

Une cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin a été organisée par l'association des Anciens Combattants en présence de Madame Le Maire et le 1^{er} adjoint, de collégiens qui ont lu l'Appel, des pompiers, de la gendarmerie et de représentants du 1^{er} régiment du SPAHIS.



BIBLIOTHEQUE

Les services de la bibliothèque municipale s'enrichissent avec une offre numérique renforcée :

- 1 590 titres de presse
- 2 900 livres numériques
- plus d'1 million d'albums numériques
- accès à la Philharmonique de Paris
- nombreuses web radios

Tout ceci s'ajoute gratuitement à notre propre catalogue de 5 600 livres imprimés et support audio.

Des présentations de ces nouveaux services seront organisées. N'hésitez pas à venir vous renseigner.

AGENDA FESTIVITES

Contact Mairie de Vernoux-en-Vivarais : 04 75 58 11 90, mairie@vernoux-en-vivarais.fr, <http://www.vernoux-en-vivarais.fr>
Contact Office de tourisme "Privas Centre Ardèche" - Agence de Vernoux-en-Vivarais : 04 75 58 18 10, accueil@ardeche-buissonniere.fr, <http://www.ardeche-buissonniere.fr>, <https://www.facebook.com/lardechebuissonniere>

Marché hebdomadaire traditionnel

Toute l'année : tous les jeudis de 8h30 à 12h (horaires indicatifs)
Centre-village (Place Grenette, Place de l'Eglise, Rue Simon Vialet)
Informations : Mairie ou Office de tourisme

Marché du terroir et de l'artisanat

Du 07 juillet au 1^{er} septembre : tous les dimanches de 08h30 à 12h (horaires indicatifs)
Place du temple (Pasteur), Accès libre
Informations : Mairie

Pots d'accueil offerts aux estivants

Du 21 juillet au 25 août : tous les dimanches de 10h30 à 12h
Place du temple (Pasteur)
Proposés par la commune, avec le soutien de l'Office de tourisme et de divers producteurs et artisans-commerçants partenaires.
Les estivants sont conviés à un moment d'échange convivial, durant lequel ils pourront déguster le "verre de l'amitié" et obtenir des informations concernant le territoire, les sites touristiques, les activités de loisirs, les manifestations locales.
Informations : Mairie ou Office de tourisme

Cinéma tout au long de l'année

Association Ecran Village
Espace culturel Louis Nodon, 3 rue Ferdinand Buisson
Pour les programmations consultez le site
<http://www.ecranvillage.net>
Adulte ou ado (dès 14 ans) : 5 € (projection 2D) ou 6 € (3D),
Enfant (-14 ans) : 3 € (2D) ou 4 € (3D)
Contact : 04 75 82 32 83, contact@ecranvillage.net,
facebook : ecran village

Exposition de photographies

de Pierre Martin sur le Mustang (royaume situé dans le nord-est du Népal)
Jusqu'au samedi 14 septembre
Restaurant "Le Relais des Arts" 8 Avenue Vincent d'Indy
Contact : Restaurant 04 75 58 12 05,
lerelais-desarts@orange.fr ou Pierre Martin
www.lerelaisdesarts.fr
www.martinpierre.fr/blog/expo-photos-du-mustang-a-vernoux-en-vivarais.html

Expositions a "L'Embarqu'Café"

Café associatif, 32 Rue Simon Vialet,
le jeudi de 08h30 à 14h et le samedi de 10h à 12h
• L'art à la marge" : œuvres d'art plastique de Nathalie et Patricia Bonnet, du jeudi 04 au samedi 27 juillet, vernissage le jeudi 04 juillet à 11h

• sur le thème du nu (dessins et aquarelles des participants à l'atelier dessin/peinture de l'association AIMERGENS), du jeudi 1^{er} au samedi 31 août, vernissage le jeudi 1^{er} août à 11h
Contact : Association Sous le châtaignier 04 75 58 28 34 (Yasmina Abilès), 07 85 08 90 68 (Claude Fillod), embarqucafe@gmail.com, <https://embarqucafe.wordpress.com/>

Tournoi de tennis en simple

(ouvert aux niveaux NC à 3/6)
Jusqu'au dimanche 14 juillet
Terrain de tennis 398 Allée de Prat
Contact Association Tennis-club : 04 75 58 08 10 (club-house) ou 04 75 84 83 70 (M. Rouchon), robert.rouchon0461@orange.fr, <http://tcvernoux.clubeo.com>

Vogue fête foraine

Du lundi 08 juillet au mardi 16 juillet : tous les jours (sauf dimanche 14) de 15h à 23h (horaires indicatifs)
Place Beauregard
Animations foraines proposées : auto-tamponneuses, château gonflable, taureau mécanique, pêche aux canards, stand de lancer de hache, churros et barbes à papa...
Bal le vendredi 12 juillet à partir de 20h
Contact : Tabac "Chez Fanny" Fanny Aunave, 04 75 58 13 72

Concert Gospel

Samedi 13 juillet à 20h30
Place Beauregard,
gratuit, buvette et petite restauration sur place
Contact : Mairie ou Office de tourisme

Animation nature

ateliers animés par La Bardane
Gîte "Les Blaches", de 14h à 17h
• Jeudi 18 juillet : "Petite cuisine sauvage", cueillette et découverte de plantes sauvages, puis confection de préparations simples à base de ces plantes
• Jeudi 08 août : "boisson sauvage", cueillette et découverte de plantes sauvages, puis confection de limonades à base de ces plantes
Nombre de places limité, inscription recommandée
Adulte ou ado (dès 16 ans) 20 €, enfant (6-15 ans) 12 €, gratuit pour les enfants de -6 ans
Contact : La Bardane (animation nature), Mme Lepoutre Élodie 06 81 90 38 70, elodie.lepoutre@gmail.com, www.la-bardane-07.com, www.facebook.com/labardane07/

Partir en livre,

la grande fête du livre pour la jeunesse

Animations dans le cadre de la 5^{ème} édition

Jeudi 18 juillet de 15h à 17h

Lac aux Ramiers, gratuit

Lectures publiques sur le thème de l'eau (pour petits et grands), présence de la librairie ambulante "Le Mokiroule", cabanes à histoires (petites cabanes dans lesquelles les enfants écouteront des histoires racontées à travers des tubes)

Contact : Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche

04 75 20 27 08 (service Culture), culture@folardeche.fr

(service Culture),

www.folardeche.fr/ ou

www.folardeche.fr/actions-culturelles/livre-lecture-ecriture/partir-en-livre-en-ardeche,

www.facebook.com/folardeche/

Marché de créateurs des Culotté(e)s

(6^{ème} édition)

Jeudi 1^{er} août à partir de 10h - Place Beauregard

• Marché artisanal (45 créateurs exposants), démonstrations, animations gratuites, de 10h à 21h

• Spectacle-concert à 18h : duo "Les Cousines machines" (reprises de chansons et moments théâtraux),

• Soirée-concert gratuite dès 19h30 :

duos "Picon mon amour" (chansons théâtralisées) et

"Hyperculotte" (trans-pop sauvage, batterie-contrebasse)

Buvette et petite restauration - Accès libre

Contact : Association Les Culotté(e)s, 06 73 80 69 21 (Maëlle)

ou 07 88 90 16 49 (Sébastien Astruch),

marchedesculottees@gmail.com,

lemarchedesculottees.blogspot.fr/,

www.facebook.com/events/2069526689795173/

Festival "Jazz en Vivarais" (12^{ème} édition)

Vendredi 09 et samedi 10 août, de 20h à 23h30

Cour de l'école maternelle publique 15 Rue des Ecoles

• Vendredi 09 août : soirée-concert avec le trio "TNT" de Benoît Thévenot accompagné de Jean-Claude Vas, et le groupe "Les Pères Peinards"

• Samedi 10 août : soirée-concert avec Joël Forrester en sextet, et le quintet "Bloom"

Adulte ou ado (dès 14 ans) 10 € par soirée, 15 € pour les deux soirées, enfant (-14 ans) gratuit

Buvette et petite restauration sur place

Contact : Association Jazz en Vivarais,

06 26 63 13 36 (M. Quéruel),

www.facebook.com/JAZZ-en-Vivarais-261297544250414/

ou Office de tourisme

La Rencontre des artistes" (17^{ème} édition)

Du samedi 10 au dimanche 18 août : tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 19h (non-stop de 10h à 19h les samedi et dimanche)

Ecole élémentaire publique 5 Rue Ferdinand Buisson

Vernissage de l'exposition le vendredi 09 août à 18h

Dans la cour de l'école, plusieurs ateliers d'initiation (gratuit, nombre de places limité, inscription obligatoire sur place) qui restent ouverts au public - Entrée libre

Contact : Association La Rencontre des artistes

M. Finiels 07 84 18 45 13, philippe.finiels@orange.fr

Cinéma en plein air

Un soir de la semaine du 15 août

Concert "Hommage à Jean-Jacques Goldman"

Mercredi 14 août à 21h

Place Beauregard

Gratuit, buvette et petite restauration sur place

Contact : Mairie ou Office de tourisme

Festival "Ardèche Swing"

(musique et danse jazz swing)

Du jeudi 22 au dimanche 25 août

• Jeudi 22 août à 10h30 (Centre-village) : ouverture du festival avec une parade New Orleans (danseurs et musiciens) pendant le marché hebdomadaire de Vernoux

A 18h30 (Café-restaurant "Bistrot St-Anne" 4 Place Aristide

Briand) : Apéro swing avec le trio "Le P'tit bal swing Trio"

• Vendredi 23 août à 20h30, salle du Lac aux Ramiers : soirée

concert-bal swing avec le groupe "The Sweet Peppers"

Initiation au charleston, concert-bal, démonstrations

• Samedi 24 et dimanche 25 août (Espace multisports) : stage

de danse lindy-hop

Plusieurs formules : Découverte (pour les débutants), Initiés

(niveau 1 ou niveau 2)

Nombre de places limité, inscriptions obligatoires,

de 60 à 100 € par personne

• Samedi 24 août à 12h30 - Crêperie du Lac aux Ramiers

apéro swing puis à 21h Salle du Lac aux Ramiers : soirée

concert-bal swing avec le groupe "Djoukil"

• Dimanche 25 août à 18h (Place du temple) : apéro swing

avec le groupe "Linda & le Magnétic Orchestra Trio,

participation libre

Tarif soirées concert-bal : 12 € par personne, gratuit (-12 ans)

Contact : Association L'Autre Nous,

04 75 59 60 26 ou 06 33 11 15 39,

contact@lautre nous-danse.net, ardecheswing.com/,

www.facebook.com/events/1471087069680561/

Stage "Tai-chi-chuan"

perfectionnement et apprentissage de l'éventail"

Du samedi 24 au dimanche 25 août : 09h30 à 12h30 et 15h à 18h

Espace multisports (salle de danse) 404 allée de Prat

Nombre de places limité, inscription obligatoire,

plein tarif : 120 € (60 € pour une seule journée)

Contact : A.Corps, Géraldine Wagnon 07 61 27 98 54,

a.corps.07@gmail.com, lartdumouvement.wordpress.com/

Forum des associations du Pays de Vernoux

Dimanche 08 septembre de 11h à 16h

Salle du Lac aux Ramiers, entrée libre

Contact : Association Office territorial du sport et de la

culture, forum.des.associations.vernoux@gmail.com ou

Office du tourisme

Journées européennes du patrimoine

(36^{ème} édition)

Du samedi 21 au dimanche 22 septembre, gratuit

Informations : Office de tourisme

Reboule de la pêche

Lac aux Ramiers

- Dimanche 22 septembre de 09h à 17h (inscriptions sur place à partir de 08h30) : concours de pêche ouvert à tous
 - Du lundi 23 au samedi 28 septembre (inscriptions possibles toute la semaine) : safari truite ouvert à tous
- Buvette et petite restauration sur place
Participation : 12 € par personne, safari gratuit pour les participants au concours, le permis pêche 2019 est obligatoire

**Contact : Association La truite vernousaine,
06 37 72 80 16 (M^{me} Chaussinand)
ou 06 19 83 39 89 (M. Laroux),
latruitevernousaine@gmail.com**

Voyage à Aoste (Italie)

avec le Comité de jumelage de Vernoux-en-Vivarais

Du samedi 05 au dimanche 06 octobre

Tarif unique : 180 € (150 € pour les adhérents)

**Contact : Association Comité de jumelage de
Vernoux-en-Vivarais ,
06 63 96 26 73 (M^{me} Nony),
comjum.vernoux@yahoo.fr**

Roman et Cinéma (10^{ème} édition)

Du vendredi 05 au dimanche 07 octobre

Espace culturel Louis Nodon, 3 Rue Ferdinand Buisson

Tarifs non communiqués

Projections cinéma de six films adaptés de romans, lecture publique, repas, échanges sur les rapports littérature/cinéma

**Contact : Association Ecran Village, 04 75 82 32 83,
contact@ecranvillage.net, www.ecranvillage.net,
www.facebook.com/ecran.village ou Office de tourisme**

CinéziC Festival du film musical (4^{ème} édition)

En novembre

Espace culturel Louis Nodon, 3 Rue Ferdinand Buisson

**Contact : Association CinéziC, 04 75 65 73 92 (M. Trescol),
cinezic07@laposte.net, www.facebook.com/Cinezic**

Marché de Noël à confirmer

Samedi 07 décembre de 13h à 20h

Place du temple (Place Pasteur)

Contact : Office de tourisme et Association OTSC,
otsc.vernoux@gmail.com

RETOUR SUR ARDÉCHOISE 2019

Un grand merci à tous les bénévoles.



14 JUILLET «VERNOUX EN FÊTE»



De 07h à 02h, centre-village et Lac aux Ramiers

Grande fête du village, avec des animations toute la journée et la soirée, organisée par le milieu associatif et la commune de Vernoux-en-Vivarais, avec l'aide de nombreux partenaires et bénévoles.

Programme de la journée

- **Vide-grenier** de 07h à 14h, Centre village
Un événement qui, chaque année, fait le bonheur des chineurs !

- **Vente de tripes du terroir** de 08h à 10h Place Aristide Briand, sur place ou à emporter, buvette sur place

- **Marché du terroir** de 08h30 à 12h, Place Pasteur « Place du temple »

Vous pourrez rencontrer quelques producteurs et artisans d'art locaux, qui vous proposeront leurs produits gourmands ou leurs créations originales

- **Cérémonie commémorative du 14 juillet** à 11h (Jardin du souvenir face à la mairie) suivi d'un apéritif offert par la commune au Centre de secours et d'incendie, 27 Chemin du Bourget

- **Stand buvette-petite restauration** (Assiettes charcuterie/fromage, godiveaux et merguez, hotdog, frites, crêpes, framboises, glaces, boissons) de 12h à 02h du matin, Lac aux Ramiers

- **Animation musicale**

- **Epreuves ludique sur le Lac** **Gratuit**

De 14h à 17h - Lac aux Ramiers
Courses en canoë, en stand-up paddle, jeux de bouées... Seul ou en équipe, venez participer à des courses amusantes et conviviales ! Sourires garantis ! Tenue de bain recommandée

- **Animation pêche** **Gratuit**

Lancer de précision sur cible
De 14h à 18h - Lac aux Ramiers
La pratique de la pêche réclame de la concentration. Venez tester votre technique de lancer et votre précision !

- **Maquillage** **Gratuit**

De 14h à 18h - Lac aux Ramiers
Venez confier votre visage aux mains magiques de Vrginie qui sera vous transformer avec un maquillage professionnel en fonction de vos envies

- **Initiation de BMX** (jusqu'à 12 ans) **Gratuit**

De 14h30 à 16h30 - Lac aux Ramiers
Dévoilez le "rider" qui est en vous ! Sur un petit parcours composé de modules d'initiation, vous vous amusez à franchir des bosses de différentes tailles. Matériel fourni (BMX, casques et protections)



- **Concours de dessins d'enfants** (plusieurs catégories) **Gratuit**

De 15h à 17h, Lac aux Ramiers, matériel fourni, inscription sur place à partir de 15h, Primé
Proclamation des résultats (avec remise des prix) à 18h

- **Bâche savonnée** **Gratuit**

A partir de 16h
Lac aux Ramiers
Venez défier notre bâche mouillée et savonneuse, glissades et fous-rires garantis ! Tenue confortable recommandée



- **Tirage au sort de la tombola** à 18h30 au Lac aux Ramiers

- **Retraite aux flambeaux** **Gratuit**

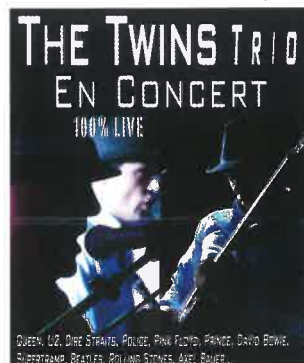
A 21h45, matériel fourni, départ devant la salle du Lac aux ramiers
Les familles sont invitées à venir déambuler au bord du Lac aux Ramiers avec des lampions multicolores. Joie et émerveillement des enfants seront forcément au rendez-vous !

- **Feu d'artifice** **Gratuit**

A 22h30, Lac aux Ramiers
Chaque année, le Lac aux Ramiers devient le cadre enchanteur d'un beau feu d'artifice qui attire de nombreux spectateurs. Rejoignez-nous pour partager ce merveilleux moment !

- **Concert-Bal avec le groupe "Les Twins"** **Gratuit**

De 23h à 02h du matin, Lac aux Ramiers
Venez nombreuses et nombreux vous déhancher et vous éclater en musique !



Informations : Mairie ou Office de tourisme

ANIMATIONS JEUNESSE

LE CENTRE DE LOISIRS LES COPAINS D'ABORD

Programme estival des animations

PROGRAMME ETE CENTRE DE LOISIRS LES COPAINS D'ABORD

PISCINE: Tous les mercredis pour les -6ans et tous les vendredis pour les +6ans
Ce programme n'est pas définitif mais n'est qu'une ébauche. Le détail sera diffusé sur le blog à partir du Lundi 08/07
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENT AU 07.89.98.67.75 (dossier fiche d'inscription vaccins à jour et justificatif de QF)

LE REPERE (12-17 ANS)

VACANCES D'ETE 2019 (Ouverture du lundi 8 juillet au vendredi 9 août)

- Mardi 9 et mercredi 10 juillet : « À la découverte de nos montagnes » en route vers le Mézenc (2)
- Jeudi 11 juillet : Marché - Atelier photo « découverte du cyanotype » (1)
- Vendredi 12 juillet : Sortie au complexe aquatique « La vague » et soirée illumination au Puy en Velay - Accueil à partir de 14h et jusqu'à minuit (2)
- Lundi 15 juillet : Rencontre avec Sandrine Lana - Viens réaliser des articles - Jeux sportifs au gymnase (1)
- Mardi 16 juillet : Journée « Fort Boyard » à St-Sauveur de Montagut avec les structures d'accueils de jeunes de l'agglomération (2)
- Mercredi 17 juillet : Journal avec Sandrine Lana - Jeux en forêt (1)
- Jeudi 18 juillet : « Partir en Livre », construction d'un bateau à histoires - Balade à vélo (1)
- Vendredi 19 juillet : Sortie 100 % loisirs à Montélimar avec les jeunes de Privas, Chomérac et St-Sauveur de Montagut (2)
- Lundi 22 juillet : Journal avec Sandrine Lana - Jeux sportifs au gymnase (1)
- Mardi 23 juillet : Sortie karting à La Roche de Glun (2)
- Mercredi 24 juillet : Soirée « pyjama », « Pizza party » et projection d'un film - Accueil à partir de 14h et jusqu'à minuit (2)
- Jeudi 25 juillet : Marché - Jeux sportifs au gymnase (1)
- Vendredi 26 juillet : Journée tournoi de foot au stade avec lots et récompenses pour tous (1)
- Lundi 29 juillet : Atelier cuisine à l'EHPAD - Fin du journal avec Sandrine Lana (1)
- Mardi 30 et mercredi 31 juillet : « À la découverte de nos montagnes » en route vers les Trois Becs (2)
- Jeudi 1^{er} août : Journée « cocooning », thé, infusions, ambiance zen, musique douce et gourmandises (1)
- Vendredi 2 août : C'est free ! - « Burger party » - Jeux sportifs au gymnase (2)
- Lundi 5 août : Sortie paintball à Alixan (2)
- Mardi 6 août : Barbecue avec les jeunes de la maison des jeunes à Chomérac (2)
- Mercredi 7 août : Concert au « Domaine du Trouillet » à Alboussière - Accueil à partir de 14h et jusqu'à minuit (1)
- Jeudi 8 août : Marché - Tchouk ball - Jeux déjantés au gymnase (1)
- Vendredi 9 août : Boum de fin de vacances au Repère - Accueil à partir de 14h et jusqu'à minuit (1)

(1) Journée gratuite / Repas non fournis

(2) Sortie / Tarif en fonction du quotient familial et du type de sortie

NB : Les animations proposées peuvent évoluer selon la météo et les envies des jeunes

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- VOLLE Gabriel, né le 06 mars 2019 à Guilhaud-Granges
- JULIEN Mia, née le 16 mars 2019 à Guilhaud-Granges

DÉCÈS

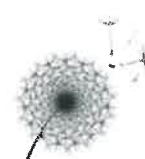
- ARSAC Guy, le 04 janvier 2019, décédé à Alboussière
- BROCHARD Arnaud, le 23 janvier 2019
- BOUTELOUP Anne-Marie, le 24 janvier 2019, décédée à Valence
- CHARRAS Jean, le 04 février 2019
- ESQUIROL Jacques, le 09 février 2019
- JOURNET Jean-Marie, le 14 février 2019
- IELPO Nicolina, née CERBINO, le 23 février 2019 à Lamastre



P.A.C.S.

- FEMENIA Bruno et GINESTE Sarah, le 02 mai 2019

- ROUDIL Jean-Paul, le 28 février 2019
- MOURIER Aimé, le 01 mars 2019
- VACHER Louis, le 17 mars 2019
- ARSAC André, le 25 mars 2019
- RIEU Albert, le 29 mars 2019, décédé à Valence
- BOIS Eva, le 04 avril 2019
- BRUNEL Yvette, née RISSON, le 02 mai 2019, décédée à Privas
- EIDEL Colette, née RIGAIL, le 24 mai 2019, décédée à Valence
- BRUNEL Elise, née COURTIAL, le 27 mai 2019



AU COIN DE LA RUE

ANC²

Cabinet d'expertise comptable

5 Rue Simon Vialet

Permanences le mardi

Tél. 04 75 29 11 19

Mail : contact@anc2-expertise.fr

Site : anc2-expertise.fr



INFOS PRATIQUES

Propriétaires de meublés de tourisme ou de chambres d'hôtes, pensez à réaliser votre déclaration d'activité d'hébergement en mairie.

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- Vendredi 20 septembre à 20h30, salle du conseil
- Vendredi 25 octobre à 20h30, salle du conseil
- Vendredi 22 novembre à 20h30, salle du conseil
- Vendredi 20 décembre à 20h30, salle du conseil

DATES A RETENIR

- Mardi 16 juillet : Réunion publique concernant l'aménagement du bourg centre, rdv place Beauregard à 14h pour une déambulation commentée dans le village, suivie d'une réunion d'échange et de créativité à 15h Salle du Lac
- Vendredi 20 septembre 2019 à 18h : Inauguration de la nouvelle « maison des habitants » et de la mairie rénovée

LA MAIRIE A VOTRE ÉCOUTE

Mairie de Vernoux-en-Vivarais 2 Rue Raymond Finiels

Actuellement transférée 4 Rue Montévrain Tél. : 04 75 58 11 90

07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

Fax : 04 75 58 17 32

www.vernoux-en-vivarais.fr

Courriel : mairie@vernoux-en-vivarais.fr

